



Incapacité mentale du dirigeant

Par **kimi1708**, le **08/09/2009** à **13:57**

Bonjour,

Mon mari se trouve dans le coma depuis 2 mois.

Ne pouvant prendre la suite de sa société, il me faut licencier ses 2 employeurs.

J'aimerais savoir quel procédure est la mieux adaptée. Sa comptable n'est même pas capable de me le dire.

Avec mes remerciements.